

La chirurgie de la main en Nouvelle-Aquitaine

13^{ème} journée de la FESUM

Dr DAVILLER Benjamin

Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA) ARS Nouvelle-Aquitaine

28 septembre 2019

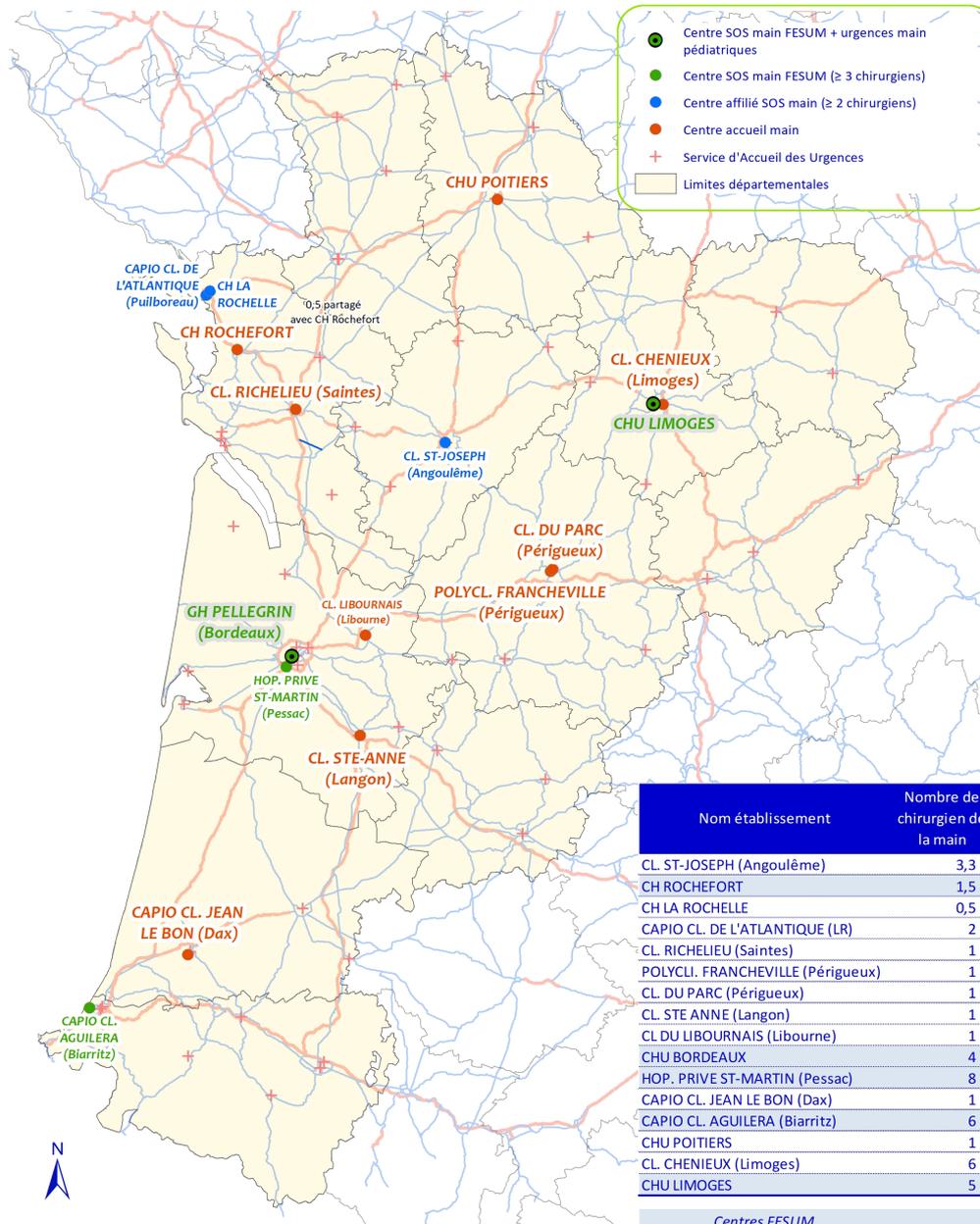
Benjamin.daviller@ars.sante.fr



Cahier des charges régional prise en charge des patients dans la filière « urgences main »

- Sollicitation de l'ORU NA pour décrire l'activité « filière main » dans les services d'urgences : panorama de la région NA
- Rédaction du CdC suite à la sollicitation des professionnels
- Reprenant les critères qualitatifs de la FESUM
- Gradation des soins : recours - proximité
- Repris dans les CPOM des établissements
- Financement de la PDSES
- Annexe 5 du livre blanc 2018 de la FESUM





Perspectives

- Affiner le maillage territorial : mise en place de centre de recours dans chaque infra-région
- Déployer la télémédecine, télé-rééducation, télésoins
- Mettre en place la pratique avancée
- Accompagner la mise en place de la phase 3 et de la FST main dans le cadre de la R3C
- Promouvoir les expérimentations et projets innovants : article 51 de la LFSS
- Mieux informer les patients : Santé.fr
- Faciliter les échanges entre les professionnels :
RESANA



- Le Service Public d'information en santé (SPIS) a été prévu par l'article 88 de la Loi de modernisation de notre système de santé, adoptée le 26 janvier 2016.
- «Un service public, placé sous la responsabilité du ministère chargé de la santé, a pour mission la **diffusion gratuite et la plus large** des informations relatives à la santé et aux produits de santé, notamment à l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale auprès du public. **Les informations diffusées sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées**. Il est constitué avec le concours des caisses nationales d'assurance maladie, de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, des agences et des autorités compétentes dans le champ de la santé publique et des agences régionales de santé. » Art. L. 1111-1-1.
- Il répond à la volonté de l'Etat d'informer et d'accompagner les citoyens en favorisant leur participation aux choix de santé. Cela permet d'améliorer la prise en charge globale des personnes malades, mais également de simplifier l'adoption de comportements de prévention, de faciliter la relation entre soignants et patients, de valoriser l'expérience des pairs.

110 sources d'information / 46 en juin 2018
3 264 fiches infos / 1 853 en juin 2018
1 873 liens externes / 1 521 en juin 2018
11 dossiers thématiques / 0 en juin 2018
26 lignes dédiées / 5 en juin 2018
16 alertes sanitaires / 3 en juin 2018

Offres de soins	28 997
Établissement Fitness	4 357
Établissement de Santé	2 412
Professionnel de santé	239 197
Service de Santé	18 092

chirurgie de la main

Autour de moi



Tous les résultats (6)

Offre de santé (78)

A+ A-

Filtres



Ch Hopital Centre Hospitalier Prive Saint-Martin - Pessac



Hôpital

Allée des Tulipes, 33600 Pessac



Position imprécise

05 40 13 02 67

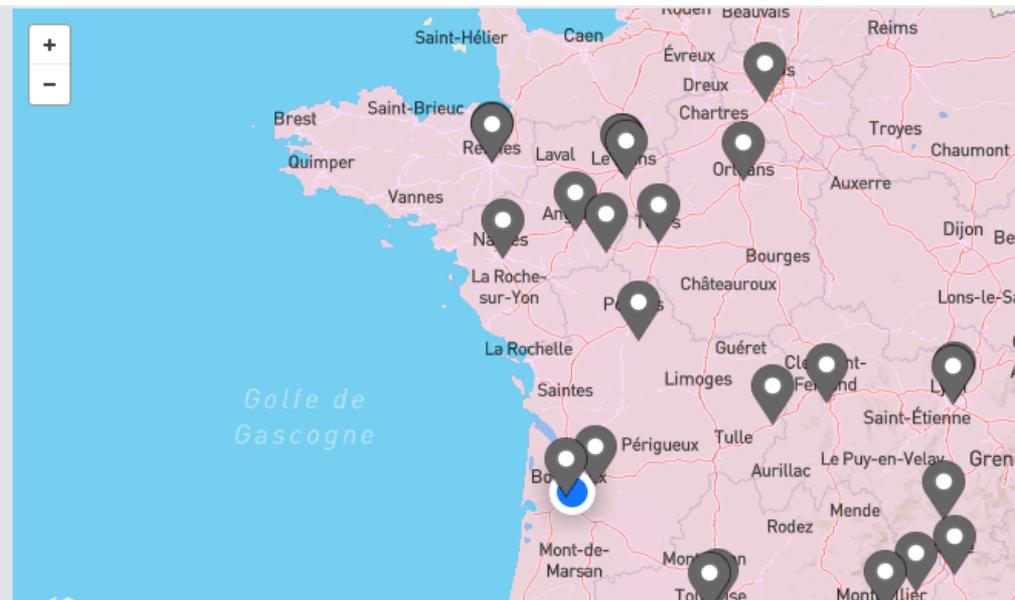
9915 M



EN SAVOIR PLUS



Ch Hopital Centre Hospitalier Robert Boulin -



Perspectives

- Affiner le maillage territorial : mise en place de centre de recours dans chaque infra-région
- Déployer la télémédecine, télé-rééducation, télésoins
- Mettre en place la pratique avancée
- Accompagner la mise en place de la phase 3 et de la FST main dans le cadre de la R3C
- Promouvoir les expérimentations et projets innovants : article 51 de la LFSS
- Mieux informer les patients : Santé.fr
- Faciliter les échanges entre les professionnels :

RESANA



- Nous aurions souhaité savoir si vous utilisiez la télémédecine (téléconsultation, téléexpertise), télééducation, télésoin au quotidien? Si non, seriez vous intéressé pour être accompagné par l'ARS et le GIP ESEA à la mise en place d'outil dans votre établissement?
<https://www.esea-na.fr/programmes/telemedecine>
 Benjamin DAVILLER il y a 4 min 3 lus 0 J'aime
 ajouter un commentaire
- 2019_Carte_R75_Chirurgie_main
 Benjamin DAVILLER il y a 5 min 1 lus 0 J'aime
 1 commentaire
- Présentation des équipes
 Benjamin DAVILLER il y a 15 h 1 lus 0 J'aime
 1 commentaire
- Bonjour,
Nous aurions souhaité savoir s'il vous serait utile de travailler à une convention de repli type que vous pourriez utiliser afin de les mettre en place sur vos territoires pour clarifier les transferts de patients entre établissements ?
En vous remerciant par avance de vos retours.
 Benjamin DAVILLER il y a 15 h 5 lus 0 J'aime
 ajouter un commentaire



Je vous remercie pour votre
attention

benjamin.daviller@ars.sante.fr

